

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 203 MAI 2008

H U M E U R D E B L É

LE VRAI DÉBAT

La Commission européenne n'entend pas renoncer à l'utilisation de 10 % de bio-carburants dans l'U.E. en 2020, objectif contenu dans le projet de Directive sur les Energies renouvelables. Elle a raison, car ce n'est pas ainsi que l'on contribuera à empêcher l'apparition de nouvelles tensions alimentaires. En tenant compte des volumes de coproduits (drêches de blé, corn gluten feed, tourteaux d'oléagineux) restitués au secteur de l'alimentation animale pour les usines de bio-carburants, les prélèvements sur les récoltes communautaires pour la fabrication de bioéthanol et biodiesel resteront modestes (voir rubrique Filières au verso). Prévenir de nouvelles tensions alimentaires exige fondamentalement d'exploiter

les importantes réserves de production -surfaces, potentiel d'augmentation des rendements- existant dans le monde et de réguler les marchés agricoles. Réguler signifie stocker les années d'abondance pour pouvoir, les années déficitaires, fournir à prix contenu ce qui manque. Réguler signifie aussi empêcher les effondrements de prix par le stockage public et la maîtrise des importations. Sinon, tout effort de développement de la production agricole demeurera vain. Là est le vrai débat. La situation que vit le monde impose de suivre ces options, à l'inverse de ce que s'obstine à prôner l'OMC et de ce qui se prépare à l'occasion du Bilan de Santé de la PAC.

MARCHÉS

MAROC : APPROVISIONNEMENT ASSURÉ ET ATTENTE DE PLUIES

Malgré une récolte de blé 2006 extrêmement faible et, en conséquence, la nécessité d'importer des tonnages élevés, le prix du pain reste stable au Maroc. Grâce au soutien de l'État, les minotiers sont approvisionnés régulièrement en blés d'importation à des tarifs contenus.

La situation est différente en revanche pour les produits issus du blé dur. Entre janvier et mars, les prix des pâtes alimentaires ont augmenté de 30 à 40 %. Du coup, la consommation de pâtes (2 à 2,5 kg/habitant/an) baisse et les ménages augmentent sensiblement leurs achats de produits à base de blé tendre. La production de farine suit cependant: sur la première quinzaine de mars, elle était de 37 % supérieure à celle de 2007 à période égale.

Dans le contexte céréalière international actuel, le Maroc observe avec plus d'attention que jamais l'état de ses cultures. A la mi-avril, les pluies habituelles se faisaient attendre, alors que le ministère de l'Agriculture faisait état d'un déficit de précipitation de 21 % par rapport à une année moyenne. Certains observateurs envisageaient déjà une récolte toutes céréales de 4 millions de tonnes, mieux certes que les catastrophiques 2,3 Mt de 2007, mais moins que moyenne quand même.

QUELLE DÉCRUE POUR LES TAUX DE FRET MARITIME ?

Après avoir quadruplé depuis deux ans, comment vont évoluer les tarifs du fret maritime? La question ne laisse pas indifférente le monde céréalière français. Des taux de fret élevés sont de nature à atténuer les difficultés à exporter des céréales européennes qui résultent de la faiblesse du dollar. Compte tenu des distances, ils renchérisent en effet davantage les origines nord- ou sud-américaines pour les importateurs africains et proche-orientaux que les origines européennes. La hausse des tarifs de fret a entraîné un afflux de commandes aux chantiers navals, en particulier pour la catégorie de navires « vraquiers » de plus en plus utilisée pour les grains, les Handymax. Certains experts prédisent des surcapacités et une forte chute des tarifs de fret dès 2009. D'autres voient

une baisse plus tardive et moins forte. Ils invoquent par exemple l'augmentation du prix du carburant et les coûts des délais portuaires (ils s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers de \$ par jour et, depuis la mi-2007, il y a quotidiennement 250 à 300 bateaux en attente dans les ports dans le monde, au lieu de 50 à 60 auparavant). En ce qui concerne plus spécifiquement les Handymax, certains expliquent que leur taux d'utilisation pourrait rester assez soutenu, l'industrie chinoise évoluant vers la réexportation de produits semi-finis à partir des minerais qu'elle importe.

ENVIRONNEMENT

U. E. ET PHYTOSANITAIRES : POUR UN RETOUR AU RÉALISME

Discuté et amendé en octobre 2007 par le Parlement européen, le projet de règlement modifiant la directive de 1991 sur la mise en marché des produits phytosanitaires revient le 19 ou 20 mai devant le Conseil des ministres de l'Agriculture de l'U.E.

L'enjeu est important pour la céréaliculture européenne et pour son aptitude à répondre à la demande. Reflet de précautions de principe déjà excessives, le texte originel a été durci à l'extrême par le Parlement. A suivre ce dernier, les substances actives dont pourraient disposer les agriculteurs pour préserver leurs plantes diminueraient de 67 à 86 %, selon l'Association européenne pour la protection des cultures (ECPA) au lieu de 9 à 25 % avec le projet initial. Pour les insecticides, notamment, la diminution serait comprise entre 83 à 94 %.

En janvier dernier, une analyse prospective réalisée par Nomisma, une société d'études italienne, faisait ressortir qu'avant durcissement par le Parlement, le projet de règlement tendait déjà à faire baisser le rendement des cultures européennes de blé de 29 % d'ici 2020, l'U.E. pouvant passer de 104 % à 71 % d'autosuffisance pour cette céréale.

SURMORTALITÉ DES ABEILLES: LE GAUCHO ET LE RÉGENT DISCULPÉS

Lors d'une réunion d'information scientifique tenue le 9 avril à l'Assemblée Nationale, des experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) ont présenté les résultats d'une enquête multifactorielle disculpant les produits phytosanitaires quant à la surmortalité des abeilles. Très atten-



us, ces résultats confirment les conclusions de plusieurs autres études menées en France et à l'étranger, telles que celles exposées par un universitaire américain coordonnateur des recherches aux Etats-Unis sur le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles.

Interdits d'utilisation en France depuis 2005 sur le maïs et le tournesol à la suite d'une campagne d'opinion orchestrée par des syndicats d'apiculteurs, des organisations écologistes, des mouvements contestataires et des personnalités diverses, les produits de traitement de semences Gaucho et Régent apparaissent donc bien comme étrangers à la surmortalité des abeilles.

Cela ne peut qu'inciter à considérer avec circonspection les démarches aujourd'hui entreprises par les mêmes et selon les mêmes procédés pour remettre en cause l'homologation d'un produit de traitement des semences récemment homologué, le Cruiser, ou pour empêcher de nouvelles homologations similaires.

La réunion du 9 avril a été organisée à l'initiative du Président du groupe d'études des Fruits et Légumes de l'Assemblée Nationale.

FILIÈRES

LE BIOÉTHANOL, LA CULTURE BIO ET LES DISPONIBILITÉS EN CÉRÉALES

La mise en cause des biocarburants dans le contexte des tensions alimentaires actuel conduit à livrer quelques précisions en ce qui concerne l'Europe et la France.

Selon des données de mars 2008 la de la Commission européenne(*), les quantités de céréales utilisées dans l'U.E. à 27 pour la production de bioéthanol s'élèveront pour la campagne 2007/08 à 1,9 million de tonnes, les récoltes 2007 ayant atteint 256 Mt. En 2014/15, les tonnages nécessaires seraient de 18,4 Mt, tandis que les récoltes s'élèveraient à 305,7 Mt. De ces chiffres, il convient de déduire 0,6 Mt pour 2007/08 et 6 Mt en 2014/15, puisqu'un tiers des volumes utilisés se retrouve disponible pour l'alimentation animale à la sortie des usines sous forme de coproduits (drèches de blé, corn gluten feed).

Si l'on considère l'objectif de 10 % d'incorporation de biocarburants en 2020 contenu dans le projet de Directive européenne sur les Energies renouvelables, la France devrait transformer à cette date 3,2 Mt de blé et de maïs en bioéthanol en bioéthanol, dont 1,1 Mt serait restitué à l'alimentation animale. A l'heure actuelle, elle produit 50 Mt de blé et de maïs en année normale. A titre de comparaison, réaliser l'objectif du Grenelle de l'Environnement de cultiver 20 % de surfaces en bio devrait faire baisser de 4,5Mt notre production de blé et de maïs sur la base des rendements actuels (amoindrissement des rendements de 4 t/ha en blé et de 2,5t/ha en maïs).

* Prospective pour les marchés et le revenu agricole, 2007/2014

UN POT DE FLEURS BIODÉGRADABLE ET NOURRICIER

Un centre de recherche basé à Poitiers et spécialisé dans la valorisation industrielle des matières végétales, Valagro, a mis au point un pot de fleurs entièrement biodégradable. Le matériau utilisé est le résultat d'un assemblage de substrats de blé, de maïs et de citron, ainsi que de bioadditifs, le tout fixé par une colle issue du végétal, puis porté à haute température et moulé.

Mis en terre, le pot biodégradable se décompose en deux mois environ selon le degré d'humidité, alimentant les plants de fleurs et de légumes (tomates, concombres...) qu'il contient par les éléments qui le constituent.

Le pot «Valagro» sera commercialisé en fin d'année ou au début de l'année prochaine. Cette commercialisation sera une première. A l'échelle mondiale, le marché du pot de fleurs représente 30 milliards d'unités par an.

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.



INFOCHIFFRES

MER NOIRE : QUEL POTENTIEL DE PRODUCTION SUPPLÉMENTAIRE ?

Les pays producteurs de céréales proches de la mer Noire, c'est-à-dire surtout la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan, sont considérés comme ceux qui disposent du potentiel de production supplémentaire (terres vierges, possibilités d'accroissement des rendements) le plus rapidement mobilisable.

Lors d'une conférence organisée à Londres le 10 mars dernier à l'initiative de la Banque européenne de reconstitution et de développement (BERD) et de la FAO, le chiffre de 23 millions d'hectares de terres disponibles a été évoqué, dont 10, qui, cultivées du temps du régime soviétique ne pourraient l'être selon les critères de l'économie de marché. Les données cidessous émanent d'un institut spécialisé russe, IKAR.

Potentiel de production de céréales du Kazakhstan, de la Russie et de l'Ukraine

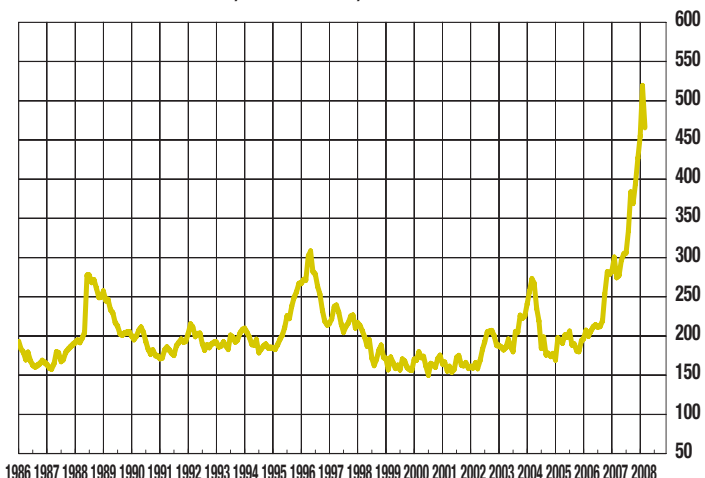
	Moyenne 1992/94	Moyenne 2004/06	Scénario IKAR 2016/17	Potentiel maximal
Surfaces récoltées (Mha)	91	69	80	82
dont Kazakhstan	21	15	17,5	19
dont Russie	57	41	46,5	47
dont Ukraine	13	14	16	17
Rendements (t/ha)	1,67	1,84	2,05	2,8
dont Kazakhstan	1,06	0,98	1,27	1,56
dont Russie	1,62	1,88	2,11	2,7
dont Ukraine	2,96	2,64	2,75	4,5
Production (Mt)	152	128	164	230
dont Kazakhstan	23	14	22	29
dont Russie	93	77	98	126
dont Ukraine	37	37	44	75

Source : IKAR

L'ATTRAIT DES SUPPORTS CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX POUR LES FONDS SPÉCULATIFS

Signe de l'intérêt des matières premières agricoles pour les fonds spéculatifs, l'indice des capitaux engagés sur les marchés à terme américains de Céréales et Oléagineux a progressé de 69 % entre fin mars 2007 et fin mars 2008. Jamais il n'avait connu pareille variation. Durant le même temps, l'indice des supports Energie a connu lui aussi une progression rapide, mais celle-ci est moindre (43 %) et moins nouvelle par rapport à la tendance des six dernières années.

Reuters-CRB Grains and Oilseeds Sub-Index (1967=100) (monthly close) January 1986 - March 2008



Source : Reuters

BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.